

# PREMIUM SELECTION STRUCTURES OPCVM

RAPPORT ANNUEL 29/12/2023



## Sommaire

	Pages
I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	12
3. Rapport de gestion	13
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	25
6. Comptes de l'exercice	30

#### DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

#### **OBJECTIE**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

#### **PRODUIT**

Nom du produit : Premium Sélection Structurés (P)

Code ISIN: FR0014005AW7

Initiateur du PRIIP: Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

www.federal-finance-gestion.fr Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés (DIC): 16/10/2023

#### **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification Mixte.

Durée : La date de création du produit est le 30/11/2021, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs : L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche d'une performance moyenne annualisée nette de frais supérieure à 35% x Euro Stoxx 50 + 65% x (€ster + 300 bps) sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Cet objectif est recherché au travers d'une succession de stratégies basées sur des produits structurés mises en œuvre sur plusieurs périodes, Le rendement global du fonds s'exprime comme une somme des performances, positives ou négatives, de chacune de ces stratégies.

L'exposition du fonds aux marchés sous-jacents sera variable dans le temps, La valeur liquidative du fonds ne suivra pas forcément l'évolution de ces marchés en raison notamment d'une combinaison de plusieurs stratégies dérivées utilisées possiblement sur différentes classes d'actifs ainsi que des caractéristiques mêmes des produits dérivés utilisés (mécanismes de barrières désactivantes, effets de plafonnement des gains ...).

L'objectif de gestion est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Indicateur de référence :

La performance nette de frais annuelle de l'OPCVM peut être comparée à celle de 35% x Euro Stoxx 50 + 65% x (€ster + 300 bps).

Investisseurs de détail visés: L'orientation de placement correspond aux besoins des personnes souhaitant investir dans un produit flexible et recherchant une valorisation dynamique du capital.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux EtatsUnis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Fonds de capitalisation des revenus, L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour jusqu'à 12 heures 30 auprès de l'établissement en charge de la centralisation. Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

#### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : - Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4821,94 €	3960,27 €
	Rendement annuel moyen	-51,78%	-16,91%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8404,85 €	8341,78 €
	Rendement annuel moyen	-15,95%	-3,56%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9955,35€	11040,27 €
	Rendement annuel moyen	-0,45%	2,00%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12806,59€	13368,34€
	Rendement annuel moyen	28,07%	5,98%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2015 et de 02/2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 06/2016 et de 06/2021.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

#### **QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

<sup>\*</sup>période de détention recommandée

Coûts au fil du temps :				
Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans		
Coûts totaux	427,56 €	1507,17 €		
Incidence des coûts annuels**	4,28%	2,85% chaque année		

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

- 10 000 EUR sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

composition des couts		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 200.00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00€
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	2,11% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	206,39 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21,17 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00€

<sup>\*</sup> Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

#### **COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?**

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Releca Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

#### **RES INFORMATIONS PERTINENTES**

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federalfinance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c\_157273/premium-selection-structures-p.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Le Produit intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement (article 8) au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement Disclosure » ou « SFDR »). Plus d'informations sur le site

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/10/2023

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON.

Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers - n° GP 04/006 du 22 mars 2004 - TVA : FR 87 378 135 610.

<sup>\*</sup> Période de détention recommandée.

<sup>\*\*</sup> Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,85% avant déduction des coûts et de 2,00% après cette déduction.

#### DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

#### OBJECTIE

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Nom du produit : Premium Sélection Structurés (I)

Code ISIN: FR001400CFO5

Initiateur du PRIIP: Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations. www.federal-finance-gestion.fr

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF. PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/10/2023

#### **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification Mixte.

Durée : La date de création du produit est le 15/09/2022, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs: L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche d'une performance moyenne annualisée nette de frais supérieure à 35% x Euro Stoxx 50 + 65% x (€ster + 300 bps) sur la durée de placement recommandée de 5 ans

Cet objectif est recherché au travers d'une succession de stratégies basées sur des produits structurés mises en œuvre sur plusieurs périodes, Le rendement global du fonds s'exprime comme une somme des performances, positives ou négatives, de chacune de ces stratégies.

L'exposition du fonds aux marchés sous-jacents sera variable dans le temps, La valeur liquidative du fonds ne suivra pas forcément l'évolution de ces marchés en raison notamment d'une combinaison de plusieurs stratégies dérivées utilisées possiblement sur différentes classes d'actifs ainsi que des caractéristiques mêmes des produits dérivés utilisés (mécanismes de barrières désactivantes, effets de plafonnement des gains ...).

L'objectif de gestion est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Indicateur de référence

La performance nette de frais annuelle de l'OPCVM peut être comparée à celle de 35% x Euro Stoxx 50 + 65% x (€ster + 300 bps).

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour jusqu'à 12 heures 30 auprès de l'établissement en charge de

la centralisation, Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

Investisseurs de détail visés: L'orientation de placement correspond aux besoins des personnes souhaitant investir dans un produit flexible et recherchant une valorisation dynamique du capital.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux EtatsUnis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Fonds de capitalisation des revenus, L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour jusqu'à 12 heures 30 auprès de l'établissement en charge de la centralisation, Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

#### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : - Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4821,74 €	3996,90 €
	Rendement annuel moyen	-51,78%	-16,76%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8438,30 €	8357,06 €
	Rendement annuel moyen	-15,62%	-3,53%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9960,95€	11193,66 €
	Rendement annuel moyen	-0,39%	2,28%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12811,28€	13392,84€
	Rendement annuel moyen	28,11%	6,02%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 04/2017 et de 04/2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 06/2016 et de 06/2021.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

#### **QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

<sup>\*</sup>période de détention recommandée

Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Coûts totaux	328,97 €	924,18 €
Incidence des coûts annuels**	3,29%	1,78% chaque année

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

- 10 000 EUR sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

composition des couts :	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 200.00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00€
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	1,10% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	107,80 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21,17 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00 €

<sup>\*</sup> Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

#### **COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?**

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Releca Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

#### **RES INFORMATIONS PERTINENTES**

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC.

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : https://www.federalfinance-gestion.fr/gestion/actifs/jcms/c\_218079/premium-selection-structures-i.

Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Le Produit intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement (article 8) au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement Disclosure » ou « SFDR »). Plus d'informations sur le site

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/10/2023

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON.

Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers - n° GP 04/006 du 22 mars 2004 - TVA : FR 87 378 135 610.

<sup>\*</sup> Période de détention recommandée.

<sup>\*\*</sup> Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,06% avant déduction des coûts et de 2,28% après cette déduction.

#### DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

#### OBJECTIE

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Nom du produit : Premium Sélection Structurés (R)

Code ISIN: FR001400CGR6

Initiateur du PRIIP: Federal Finance Gestion société de gestion de portefeuille, membre du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

. Appelez-le n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé) pour de plus amples informations. www.federal-finance-gestion.fr

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Federal Finance Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce est agréée en France sour le n° GP04000006 et réglementée par l'AMF. PRIIP est autorisé par la France. Federal Finance Gestion

Date de production du document d'informations clés (DIC) : 16/10/2023

#### **EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?**

Type : Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français.

Classification Mixte.

Durée : La date de création du produit est le 15/09/2022, sa durée d'existence est de 99 ans. Ce produit n'a pas de date d'échéance. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectifs: L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche d'une performance moyenne annualisée nette de frais supérieure à 35% x Euro Stoxx 50 + 65% x (€ster + 300 bps) sur la durée de placement recommandée de 5 ans

Cet objectif est recherché au travers d'une succession de stratégies basées sur des produits structurés mises en œuvre sur plusieurs périodes. Le rendement global du fonds s'exprime comme une somme des performances, positives ou négatives, de chacune de ces stratégies.

L'exposition du fonds aux marchés sous-jacents sera variable dans le temps, La valeur liquidative du fonds ne suivra pas forcément l'évolution de ces marchés en raison notamment d'une combinaison de plusieurs stratégies dérivées utilisées possiblement sur différentes classes d'actifs ainsi que des caractéristiques mêmes des produits dérivés utilisés (mécanismes de barrières désactivantes, effets de plafonnement des gains ...).

L'objectif de gestion est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### Indicateur de référence :

La performance nette de frais annuelle de l'OPCVM peut être comparée à celle de 35% x Euro Stoxx 50 + 65% x (€ster + 300 bps).

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour jusqu'à 12 heures 30 auprès de l'établissement en charge de

la centralisation, Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

Investisseurs de détail visés: L'orientation de placement correspond aux besoins des personnes souhaitant investir dans un produit flexible et recherchant une valorisation dynamique du capital.

Les parts de ce Fonds ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux EtatsUnis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ».

Fonds de capitalisation des revenus, L'investisseur peut demander le rachat de ses parts chaque jour jusqu'à 12 heures 30 auprès de l'établissement en charge de la centralisation, Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la société de gestion dans le cadre de sa valorisation.

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé)

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : La valeur liquidative du Produit est publiée sur le site www.federal-finance-gestion.fr ou disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Nom du Dépositaire : CACEIS Bank.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la période de détention recommandée.

#### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE-QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de cinq (5) années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques matériellement pertinents non repris dans l'indicateur de risque synthétique : - Risque de contrepartie : risque de non-respect des engagements d'un contrat par l'une des parties. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marchés, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement 10 000 euros			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4817,79€	3988,63 €
	Rendement annuel moyen	-51,82%	-16,79%
Défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	8434,81 €	8339,78 €
	Rendement annuel moyen	-15,65%	-3,57%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	9956,83 €	11154,88 €
	Rendement annuel moyen	-0,43%	2,21%
Favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	12805,98 €	13365,14€
	Rendement annuel moyen	28,06%	5,97%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 03/2015 et de 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 05/2014 et de 05/2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 06/2016 et de 06/2021.

#### QUE SE PASSE-T-IL SI FEDERAL FINANCE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

#### **QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?**

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

<sup>\*</sup>période de détention recommandée

Coûts au fil du temps :				
Scénarios de sortie	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après * 5 ans		
Coûts totaux	437,45 €	1571,45 €		
Incidence des coûts annuels**	4,37%	2,96% chaque année		

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,

- 10 000 EUR sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

composition des codes .		
	Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement ; Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez ;	Jusqu'à 200,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00€
	Coûts récurents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation*	2,21% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	216,29 €
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	21,17 €
	Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0,00 €

<sup>\*</sup> Une quote-part des frais de gestion peut servir à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée : 5 ans

Compte tenu de la stratégie d'investissement et des actifs utilisés sur lequel le fonds investi, la période de détention recommandée est d'au moins 5 ans

Les désinvestissements avant la fin de la période de détention recommandée sont possibles.

En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée (5 ans au minimum), le risque que le prix de rachat de vos parts soit inférieur au prix de souscription pourrait être plus important sans être certain.

Il n'existe pas de frais ou pénalités appliqués en cas de désinvestissement avant l'échéance.

Le désinvestissement peut être partiel ou total.

#### **COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?**

Toute réclamation concernant la personne vous conseillant ou commercialisant (notamment votre intermédiaire) peut être soumise directement à cette personne. Vous pouvez également adresser votre réclamation auprès de Federal Finance Gestion ou par courrier à l'adresse suivante : 1 allée Louis Lichou. 29480 Le Releca Kerhuon . Des informations sur la politique de gestion des réclamations de la société de gestion sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr

#### **RES INFORMATIONS PERTINENTES**

Le prospectus du produit et les derniers documents annuels et périodiques du fonds, rédigés en langue française, sont adressés gratuitement sur simple demande écrite dans un délai d'une semaine auprès de Federal Finance Gestion également disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.federal-finance-gestion.fr ou en appelant le Service Relations Clientèle au n° 09.69.32.88.32 (appel non surtaxé). Selon les dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du produit, les plus-values latentes ou réalisées ainsi que les revenus éventuels liés à la détention de parts du produit peuvent être soumis à taxation. Il doit s'adresser à un conseiller ou un professionnel. Certains revenus distribués par le produit à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet www.federal-finance-gestion.fr ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conformément à l'instruction AMF DOC-2017-05, il est rappelé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats ("gates") pourra avoir pour conséquence l'incapacité de l'OPC à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur l'OPC

Les données relatives aux performances passées sont disponibles sur le site internet sous la rubrique "Documents à télécharger" au lien suivant : . Les données relatives aux performances passées sont présentées sur les 5 dernières années.

Le Produit intègre des caractéristiques environnementales et/ou sociales dans sa stratégie d'investissement (article 8) au sens du règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement Disclosure » ou « SFDR »). Plus d'informations sur le site

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier.

La responsabilité de Federal Finance Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du produit.

Vous pouvez avoir recours au Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : http://www.amf-france.org /rubrique : Le Médiateur.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/10/2023

Nous révisons et publions ce document d'informations clés au moins une fois par an.

Federal Finance Gestion, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON.

Siren 378 135 610 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers - n° GP 04/006 du 22 mars 2004 - TVA : FR 87 378 135 610.

<sup>\*</sup> Période de détention recommandée.

<sup>\*\*</sup> Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention recommandée. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,17% avant déduction des coûts et de 2,21% après cette déduction.

	INTERESSANT	

Néant.

#### 3. RAPPORT DE GESTION

L'année 2023 a vu un rebond des actions européennes et américaines, après la baisse de 2022. L'inflation a reculé par rapport au niveau très élevé atteint en 2022 mais est restée toute l'année au-dessus de la cible des banques centrales, ce qui a poussé la BCE à poursuivre ses hausses de taux jusqu'en septembre 2023, avant de marquer une pause.

Le contexte de taux élevés a permis d'améliorer à nouveau les conditions de structuration des produits en 2023 et de lancer plusieurs produits à capital garanti, ainsi qu'un produit de taux. 19 produits ont été remboursés au cours de l'année 2023 et 20 produits ont été investis. Nous avons privilégié des indices bancaires européens en début d'année pour profiter du contexte favorable pour ce secteur des hausses de taux et de points d'entrée intéressants offerts par le stress autour des banques régionales américaines en mars 2023. Les entreprises de la défense ont également été surpondérées afin de profiter de la hausse attendue du budget consacré à la défense par les pays de l'OTAN. Enfin, la volatilité des entreprises opérant dans le secteur des semi-conducteurs nous a permis d'obtenir de bonnes conditions de structuration sur ce secteur qui devrait croitre plus rapidement que le PIB mondial au cours des prochaines années.

Aussi, en 2023, Premium Sélection Structurés a bénéficié de l'effet de rattrapage des coupons mémoires intégré dans la plupart des produits optionnels du portefeuille. Le Fonds termine l'année avec une avance confortable sur la plupart des barrières de rappel de ses produits optionnels, ce qui permettra d'atténuer la volatilité en 2024 et d'être moins exposé en cas de baisse modérée des marchés actions.

Par ailleurs, la stratégie de gestion ne sera pas modifiée en 2024. Nous continuerons d'investir dans différents montages optionnels au gré des différents rappels et des éventuelles collectes, en prenant bien soin de diversifier nos expositions et en gérant finement les sensibilités aux différents marchés.

Sur l'exercice, les performances du Fonds sont les suivantes :

Part P: +12.15%.

Part I: +13.05%.

• Part R: +12.03%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

#### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titus	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	Acquisitions	Cessions
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	1 781 414,29	2 241 238,70
NATIXIS STRUCTURED ISSUANCE ZCP 07-06-33	1 000 000,00	1 160 500,00
MERRILL LYNCH BV ZCP 16-03-26 CV RCB	1 000 000,00	1 100 000,00
BNP PAR ISSUANCE BV (CAC 40 INDEX) WR 15-12-23	809 623,10	858 000,00
BNP PAR ISSUANCE BV (CAC 40 INDEX) WR 21-04-23	546 480,00	594 000,00
MORGAN STANLEY AND CO INTL AUTRE V 23-06-32 CV	1 000 000,00	
BARCLAYS BK ZCP 28-02-28	1 000 000,00	
CITIGROUP GLOBAL MKTS 8.15% 08-12-33	1 000 000,00	
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	505 160,50	481 219,50
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 21-07-25 CV	900 000,00	

#### 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions:
  - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 21 899 996,23
  - o Change à terme :
  - o Future:
  - o Options:
  - o Swap: 21 899 996,23
- b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BANK OF AMERICA PARIS JP MORGAN SECURITIES PLC MORGAN STANLEY B. LONDRES

<sup>(\*)</sup> Sauf les dérivés listés.

#### c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	280 000,00
Total	280 000,00

<sup>(\*)</sup> Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

#### d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

<sup>(\*)</sup> Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

#### **REGLEMENTATION SFTR EN EUR**

	<b>D</b> 04 - 1 - 11	Emprunts de	Mise en	Prise en	<b>TD</b> 0
	Prêts de titres	titres	pension	pension	TRS
a) Titres et matières premièr	es prêtés				
Montant					
% de l'Actif Net*					
% hors trésorerie et équivalent c	le trésorerie				
b) Actifs engagés pour chaqu absolue	e type d'opéra	tions de finance	ement sur titr	es et <b>TRS</b> expr	imés en valeu
Montant					21 899 996,2
% de l'Actif Net					98,639
		1			
c) 10 principaux émetteurs financement	de garanties	reçues (hors c	ash) pour to	us les types d	opérations d
				l	
D10					•
d) 10 principales contrepartie JP MORGAN SECURITIES PLC	es en valeur abs	olue des actifs e	et des passifs s	sans compensat	ll 049 996,2
ROYAUME-UNI					11 049 996,2
MORGAN STANLEY B. LONDRES					4 800 000,0
ROYAUME-UNI					
NATIXIS					4 250 000,0
FRANCE					
BANK OF AMERICA PARIS FRANCE					1 800 000,0
TIMINEL					
e) Type et qualité des garanti	es (collatéral)				
Туре	les (conaceral)				
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
					200 000 0
- Cash					280 000,0
Rating					
	I				
Monnaie de la garantie					
Euro	1			1	280 000,0

Prêts de titres	Emprunts de	Mise en	Prise en	TRS
Prets de titres	titres	pension	pension	INS

#### f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			Х	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	Х		Х	

#### g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

/ —					
Moins d'1 jour					
I jour à I semaine					
I semaine à I mois					
I à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'I an					
Ouvertes					

### h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour			
I jour à I semaine			
I semaine à I mois			
I à 3 mois			
3 mois à 1 an			10 299 996,23
Plus d'I an			3 250 000,00
Ouvertes			8 350 000,00

#### i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)			
Montant utilisé (%)			
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros			

Prêts de titres	Emprunts de	Mise en	Prise en	TRS
Prets de titres	titres	pension	pension	INS

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank			
Titres			
Cash			280 000,00

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres			
Cash			

#### I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus			
- OPC			
- Gestionnaire			
- Tiers			
Coûts			
- OPC			
- Gestionnaire			
- Tiers			

#### e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

N/A - Garantie en cash uniquement.

#### i) Données sur la réutilisation des garanties

« Les garanties reçues en espèces pourront être réinvesties par l'OPC dans des opérations de prise en pension ou des titres règlementairement éligibles à l'actif, notamment des titres de capital, des produits de taux, des titres de créance ou des parts d'OPC. Les garanties reçues en titres pourront être conservées, vendues ou remises en garantie.» Le montant maximal de réutilisation est de 100% des espèces et titres reçus.

#### k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

N/A - Garantie en cash uniquement.

#### I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

N/A – Pas d'opération d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

#### PROCESSUS DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la politique de meilleure exécution permet d'obtenir la meilleure prestation pour le client (intégrant le coût total et la qualité du service rendu).

Pour tous les instruments négociés sur le marché le nécessitant, Fédéral Finance Gestion intervient au travers d'intermédiaires. Sa politique d'exécution consiste donc en un processus de sélection de ces derniers. Ce processus repose sur des critères d'appréciation de la prestation tant au niveau qualitatif que quantitatif.

L'analyse permet d'établir une notation interne de l'intermédiaire, basée sur une approche multicritères. Elle s'applique à toutes les classes d'instruments concernées et fait l'objet d'une mise à jour périodique.

Lorsque le processus de sélection est achevé et qu'il met en évidence un niveau de qualité de l'intermédiaire conforme aux exigences, l'autorisation finale de référencement de ce dernier est délivrée par un comité de validation constitué de dirigeants et d'experts.

#### INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE

Le dispositif de liquidité mis en place au sein de la Société de gestion qui gère le FCP s'appréhende dans un contexte global intégrant à la fois l'actif et le passif des fonds. Ce dispositif est intégré à la politique de gestion des risques de la Société de gestion, avec révision de cette politique a minima une fois par an.

Le suivi du risque de liquidité à l'actif est réalisé avec des modèles et des hypothèses distincts selon les classes d'actifs. Le risque de liquidité est analysé en situation de scenario normal d'une part et en situation de stress test d'autre part.

Afin d'encadrer le risque de liquidité de chaque portefeuille, la Société de gestion mesure également la proportion du portefeuille pouvant être cédée en un jour.

Sur cette mesure, des seuils d'alerte sont définis pour chaque portefeuille ou famille de portefeuilles.

Les franchissements de seuils d'alerte sont présentés lors du Comité des Risques de la Société de gestion qui prend alors les mesures adéquates compte tenu du profil de liquidité des portefeuilles et de l'origine du franchissement de seuil.

#### **CONTROLE DE LA POLITIQUE D'EXECUTION**

Au minimum une fois par an, et sauf évènement majeur le nécessitant, Fédéral Finance Gestion procède formellement à une actualisation complète de la notation de tous les intermédiaires, ce travail pouvant donner lieu à des décisions d'exclusion ou d'intégration dans les listes d'intermédiaires autorisés.

#### CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Ce fonds ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance.

#### **REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE**

#### **Article 6**

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

#### POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le souscripteur est invité à se reporter au site <u>www.federal-finance.fr</u> où figure la politique d'exercice des droits de vote ainsi que le dernier rapport annuel qui lui est consacré.

#### **RISOUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global est la méthode de la VAR absolue. Afin de mesurer le risque global du fonds, la société de gestion utilise la méthode du calcul de la valeur en risque (« VaR ») fixée selon les modalités définies aux articles 411-77 ou de l'article 422-56 du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n° 2011-15 relative aux modalités de calcul du risque global des OPCVM et des FIA agréés. Plus particulièrement, la VaR du fonds est calculée au moins quotidiennement sur une période de 20 jours ouvrables avec un seuil de confiance à 99%. Son niveau est limité à 20%.

- Niveau VaR minimum atteint au cours de l'exercice comptable : 0,90%.
- Niveau VaR maximum atteint au cours de l'exercice comptable : 16,72%.
- Niveau VaR moyen atteint au cours de l'exercice comptable : 9,47%.

Levier indicatif : L'effet de levier indicatif est de 100 %. Toutefois, le fonds aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé. Le niveau d'effet sera suivi par la société de gestion et fera l'objet d'une mention au rapport annuel du fonds.

#### POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION

#### I - Principes généraux de la politique de rémunération

Federal Finance Gestion, société de gestion filiale à 100 % du groupe Crédit Mutuel Arkéa (le Groupe) emploie des salariés assurant la gestion financière, les activités d'analyse et la gestion des risques. Federal Finance Gestion est soumise notamment à la Directive AIFM, à la Directive OPCVM V et au Règlement Général de l'AMF. Les dispositions de la présente politique de rémunération respectent les prescriptions de ces textes.

Federal Finance Gestion fait partie de l'Unité Economique et Sociale dite « Arkade » (ou UES Arkade). Ses salariés sont couverts par la convention collective et les accords d'entreprise en vigueur au sein de l'UES Arkade.

Par ailleurs, Arkéa Société des Cadres de Direction (Arkéa SCD ou ASCD) également filiale à 100% du groupe Crédit Mutuel Arkéa met à disposition de Federal Finance Gestion des salariés ayant le statut de cadres de direction ou cadres dirigeants.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion s'inscrit donc pleinement dans celle du Groupe.

Conçue pour favoriser une gestion saine et effective des risques, la politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa et de Federal Finance Gestion (FFG) est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts à long terme du Groupe, n'encourage pas une prise de risque excédant le niveau de risque défini par le Groupe et comprend des mesures destinées à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération tient compte, dans ses principes, des objectifs suivants :

- L'alignement avec la Raison d'Être du groupe Crédit Mutuel Arkéa et la feuille de route de Crédit Mutuel Arkea, Entreprise à Mission, telles qu'elles ont été définies par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa:
- o En s'inscrivant dans la stratégie économique et les objectifs, valeurs et intérêts du groupe Crédit Mutuel Arkéa;
- o En intégrant des éléments d'appréciation à la fois financiers et non-financiers, de sorte que la politique de rémunération mise en place s'attache à maintenir une cohérence entre la rémunération globale des collaborateurs, les performances du groupe Crédit Mutuel Arkéa et les performances individuelles des collaborateurs ;
- La nécessité pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa d'attirer, motiver et retenir des profils reconnus comme performants et particulièrement compétents dans les domaines d'activité du groupe Crédit Mutuel Arkéa.
- La cohérence entre les conditions de rémunération et d'emploi des salariés du groupe Crédit Mutuel Arkéa (notamment la structure de rémunération, les critères d'appréciation ou l'évolution des rémunérations) et avec les pratiques de marché observées dans les entreprises du même secteur.
- Tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques et de la conformité à la réglementation et en veillant à la prévention des conflits d'intérêts et à l'équité des décisions prises.

Pour être motivante et reconnaissante, la politique de rémunération est axée sur l'appréciation équitable et objective des performances individuelles et/ou collectives.

La politique de rémunération s'inscrit dans une politique de ressources humaines globale visant à favoriser la compétitivité de l'entreprise, à développer les compétences, à créer un climat social serein et à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa met en avant une finance responsable, et la politique de rémunération de Federal Finance Gestion reflète cette philosophie.

La rémunération globale des collaborateurs de Federal Finance Gestion est constituée par :

- La rémunération fixe,
- La rémunération variable annuelle individuelle,
- La rémunération variable collective,
- Les périphériques de rémunération pouvant être mis en place dans les entités du Groupe :
- Epargne salariale,
- Protection santé et prévoyance,
- Retraite surcomplémentaire,
- Avantages en nature.

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

#### • Intégration des risques en matière de durabilité dans les pratiques de rémunération

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est en cours d'élaboration d'une démarche qui vise une intégration cohérente et graduelle des risques en matière de durabilité au sein de sa politique de rémunération.

Federal Finance Gestion inclut des critères d'impacts ESG et de durabilité dans sa politique de rémunération, conditionnant l'attribution et le versement des éléments de rémunération variables.

#### Ecart de rémunération hommes – femmes

Le groupe Crédit Mutuel ARKEA porte depuis plusieurs années une attention particulière à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en mettant en œuvre des dispositifs visant à supprimer définitivement les écarts de rémunération. Ainsi, avec une moyenne pondérée de l'index d'égalité femmes-hommes de 92,4/100 en 2023 au niveau du Groupe (94/100 au niveau de l'UES Arkade), largement supérieure aux exigences réglementaires, Crédit Mutuel Arkéa prouve son engagement durable pour la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination.

Les objectifs du Groupe et de Federal Finance Gestion en la matière sont de promouvoir dans la durée l'égalité professionnelle et réaliser les conditions d'une véritable égalité dans toutes les étapes de la vie professionnelle.

La présente politique de rémunération, fondée sur le principe de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un même travail ou un travail de même valeur, s'inscrit dans ce cadre.

#### II - Types de rémunération versés par Federal Finance Gestion

Selon son statut chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie des éléments décrits ci-après en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

#### • Rémunération fixe

La rémunération fixe permet de retenir et motiver les collaborateurs et valorise l'expérience professionnelle et les responsabilités assumées dans l'exercice d'un poste, ainsi que le rôle et le poids de la fonction dans l'organisation en ligne avec les études de marché réalisées régulièrement. Elle représente une part significative de la rémunération totale et sert, le cas échéant, de base pour déterminer les cibles et plafonds des rémunérations variables applicables en fonction des collaborateurs.

#### • Rémunération variable annuelle individuelle

Les montants de rémunérations variables ainsi que leur versement par tranches successives n'entravent pas la capacité de Federal Finance Gestion à maintenir une assise financière saine ou renforcer ses fonds propres.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l'impact sur le profil de risque de Federal Finance Gestion. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et des procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires.

La rémunération variable annuelle dépend des performances financières et extra-financières et des contributions des collaborateurs à la réussite de la stratégie du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Pour être aligné avec la réglementation, le dispositif de rémunération variable de Federal Finance Gestion respecte les points suivants :

- le montant de variable est établi en combinant l'évaluation des performances de l'individu et de l'unité opérationnelle concernée avec celle des résultats d'ensemble de la société ;
- l'évaluation de la performance doit prendre en compte des critères financiers et non financiers.

Complémentaire de la rémunération fixe, la rémunération variable rémunère les réalisations quantitatives et/ou qualitatives mesurées à partir des performances constatées et des évaluations individuelles au regard des objectifs fixés.

#### Elle rémunère :

 La performance, qui est définie par la réalisation des missions avec succès et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de cette dernière en deçà de 100% de réalisation ne peut donner lieu à un taux de rémunération variable supérieur à la cible :

La surperformance, qui quant à elle, est constatée lorsque les missions sont menées avec succès et que la réalisation d'objectifs est supérieure à 100%. Dans cette situation, le taux de variable peut être supérieur à la cible, dans la limite du plafond.

Au sein de Federal Finance Gestion, deux populations bénéficient d'un mécanisme de rémunération variable individuelle :

- Les gérants salariés de la société de gestion :

Les gérants de Federal Finance Gestion bénéficient d'une part de rémunération variable afin d'améliorer la performance et la qualité de gestion des fonds gérés par l'entité. Le montant maximal de la rémunération variable est égal à 25% de la rémunération annuelle brute de chaque collaborateur et affectée d'une décote de 25% les deux premières années dans la fonction. Le versement est conditionné à un critère de déclenchement au niveau de l'entité dans son ensemble: le RNPG de Federal Finance Gestion doit être positif.

- Les personnels mis à disposition par Arkea SCD :

S'agissant des personnels mis à disposition par Arkea SCD, la répartition part Groupe/individuelle, mais également les taux cibles et plafonds de rémunération variable, varient selon le collège d'appartenance. La part variable de la rémunération totale ne peut excéder le montant de la part fixe de cette rémunération.

La rémunération variable annuelle ne constitue pas un droit et est fixée chaque année dans le respect de la politique de rémunération de l'année considérée et des principes de gouvernance en vigueur.

Federal Finance Gestion est en mesure de remplir les conditions pour bénéficier du principe de proportionnalité posé par la Directive AIFM et la Directive OPCVM V. Le principe de proportionnalité autorise, pour l'ensemble de ses collaborateurs, à s'affranchir des contraintes relatives au processus de paiement de la rémunération variable (paiement d'une partie de la rémunération variable sous forme d'instruments, « conservation » de la rémunération variable telle que définie par l'ESMA, « report » d'une partie de la rémunération variable).

Si, compte tenu d'évolutions ultérieures, les primes du personnel identifié devaient s'accroître significativement pour représenter plus de 30 % de la rémunération fixe et plus de 100 000 euros par an, Federal Finance Gestion prendrait, en concertation avec le groupe, les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences posées par les Directives AIFM et OPCVM V.

Le principe de proportionnalité a également dispensé Federal Finance Gestion de l'obligation de créer un comité de rémunérations. Cependant la fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue, pour l'ensemble des rémunérations (Federal Finance Gestion et ASCD), au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

Les personnels des fonctions de contrôle indépendant (incluant les fonctions de gestion des risques, de vérification de la conformité et d'audit interne) et plus généralement les personnels des unités chargées de la validation des opérations, ne bénéficient pas de dispositif de rémunération variable annuelle. Ainsi la rémunération de ces collaborateurs est conçue de façon à ne pas favoriser de prise de risques excessive.

#### • Autres éléments de rémunérations et avantages sociaux

#### o Primes exceptionnelles

Des primes discrétionnaires peuvent être attribuées aux salariés de Federal Finance Gestion (ne sont pas concernés les collaborateurs bénéficiant de rémunérations variables individuelles), ou aux salariés mis à disposition par Arkea SCD, dans des circonstances très particulières (mission particulière et/ou investissement exceptionnel) et dans le respect du cadrage des négociations annuelles sur les rémunérations validé par le Comex du Groupe.

#### o **Epargne** salariale

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée.

Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective ont été développés afin d'être au plus près de la création de la valeur (participation/intéressement).

#### o <u>Dispositifs de protection sociale</u>

Les avantages sociaux sont fonction des statuts collectifs applicables. Ils viennent en complément des autres formes de rémunération et visent notamment à protéger le collaborateur contre les aléas de la vie (prévoyance, frais de santé) et favoriser la préparation de sa retraite (Plan Épargne Retraite).

#### III - Personnel identifié

La rédaction de la présente politique de rémunération est conforme aux principes énoncés aux articles 319-10 et 321-125 du RGAMF concernant les personnes dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des sociétés de gestion de portefeuille ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent (i.e. « personnel identifié »).

Federal Finance Gestion a recensé le personnel ainsi identifié au sens des Directives et de l'article L533-22-2 du Code Monétaire et Financier, lequel est constitué :

- du Président et des membres du Directoire,
- des gérants financiers,
- des responsables des fonctions support,
- des contrôleurs des risques,
- du RCCI,
- des contrôleurs internes,

soit 51 personnes au 29 décembre 2023, dont 7 faisant l'objet d'une mise à disposition.

#### IV - Gouvernance en matière de politique de rémunération

La fonction de surveillance prévue par les Directives a été dévolue au Conseil de surveillance de Federal Finance Gestion qui l'a déléguée de manière opérationnelle au Comité des rémunérations du groupe Crédit Mutuel Arkéa instauré conformément à la Directive 2010/76/UE du Parlement Européen et du Conseil du 24 novembre 2010, lors d'une résolution du 10 décembre 2014.

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est soumise à l'avis du Comité des rémunérations du Groupe Credit Mutuel Arkéa et à la validation du Conseil de Surveillance de Federal Finance Gestion.

La politique de rémunération du groupe Crédit Mutuel Arkéa est définie par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa sur proposition de son Comité des rémunérations avec l'appui des directions centrales dans son élaboration et sa mise en œuvre.

La composition de ce Comité des rémunérations est précisée sous <a href="https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb\_5016/fr/comites-specialises">https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb\_5016/fr/comites-specialises</a> et les missions de ce comité figurent au § 2.2.3.2 du Document d'Enregistrement Universel de Crédit Mutuel Arkéa

 $(\underline{https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb\_5022/fr/informations-financieres})$ 

#### V - Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération de Federal Finance Gestion est globalement sécuritaire et prévue par les textes internes de l'entreprise. Elle est encadrée par un budget annuel dont le suivi est centralisé à la Direction des ressources humaines de Crédit Mutuel Arkéa. Les enveloppes annuelles sont présentées aux instances du personnel ; leur utilisation est publiée dans les rapports sociaux de l'entreprise. Ces derniers reprennent le détail des enveloppes utilisées : enveloppes de promotions, enveloppes de primes, variation globale de la masse salariale. Il est rappelé que les salaires font l'objet d'un examen annuel en commission de négociation dans le cadre de la négociation annuelle sur les rémunérations (NAR) qui porte notamment sur les salaires effectifs et l'épargne salariale.

Le Comité de rémunération du Crédit Mutuel Arkéa procède à l'examen de la politique de rémunération de Federal Finance Gestion.

Federal Finance Gestion s'assure que la politique de rémunération est appliquée conformément aux principes qui ont été arrêtés.

#### VI - Eléments chiffrés 2023

## PRENEURS DE RISQUE - FEDERAL FINANCE GESTION SYNTHESE DES REMUNERATIONS VERSEES EN 2023

	nombre de salariés	rémunérations fixes <sup>(1)</sup>	rémunérations variables <sup>(2)</sup>	TOTAL
	71	3 594 486 euros	I 249 I50 euros	4 843 636 euros
urs de	55	3 257 092 euros	I 096 631 euros	4 353 723 euros

Dont preneurs de risques

- (I) rémunération fixe + indemnités mensuelles fixes + avantages en nature
- (2) rémunération variable + primes exceptionnelles + intéressement participation abondement

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FEDERAL FINANCE GESTION I Allée Louis Lichou 29 480 LE RELECQ-KERHUON

Pour toutes questions relatives à l'OPC, vous pouvez contacter la Société de gestion par téléphone au n° 09 69 32 8350064 32.

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### FCP PREMIUM SELECTION STRUCTURE

1, allée Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts du FCP PREMIUM SELECTION STRUCTURE,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) PREMIUM SELECTION STRUCTURE relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les dérivés complexes sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation indépendante, existante au sein de la société de gestion, et nous avons vérifié la correcte application de cette procédure.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique

—DocuSigned by: Gillus Dunand—Koux

30 avril 2024

Gilles DUNAND-ROUX

## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

#### BILAN AU 29/12/2023 en EUR

#### **ACTIF**

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	20 330 545,60	14 801 347,15
Actions et valeurs assimilées	11 414 237,08	10 463 874,79
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 414 237,08	10 463 874,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	,	,
Obligations et valeurs assimilées	7 674 160,10	3 529 920,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 674 160,10	3 529 920,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	303 511,04	733 573,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et	303 511,04	733 573,40
équivalents d'autres pays	303 311,01	755 575, 10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	938 637,38	73 978,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	938 637,38	73 978,96
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	I 006 580,94	280 000,00
Opérations de change à terme de devises		
Autres	I 006 580,94	280 000,00
COMPTES FINANCIERS	2 227 513,46	1 601 000,19
Liquidités	2 227 513,46	1 601 000,19
TOTAL DE L'ACTIF	23 564 640,00	16 682 347,34

#### **PASSIF**

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	22 645 368,25	15 720 698,93
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 300 909,33	12 105,03
Résultat de l'exercice (a,b)	859 784,00	236 348,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	22 204 242,92	15 969 152,93
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	972 609,44	611 075,90
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	972 609,44	611 075,90
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations	972 609,44	611 075,90
DETTES	387 787,64	102 118,51
Opérations de change à terme de devises		
Autres	387 787,64	102 118,51
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	23 564 640,00	16 682 347,34

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation (b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

#### HORS-BILAN AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
JPMORGAN 29/11/2024	8 299 996,23	8 299 996,23
JPMORGAN 29/11/2024	2 000 000,00	2 000 000,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
MORGAN ST 08/04/2032		700 000,00
MORGAN ST 15/12/2031		700 000,00
MORGAN ST 10/12/2031		900 000,00
BOA 14/06/2023		1 000 000,00
MORGAN ST 12/01/2032	500 000,00	500 000,00
MORGAN ST 12/01/2032	500 000,00	500 000,00
MORGAN ST 12/01/2032	500 000,00	500 000,00
MORGAN ST 12/01/2032	500 000,00	500 000,00
MORGAN ST 14/01/2032	800 000,00	800 000,00
MORGAN ST 16/02/2032		750 000,00
MORGAN ST 01/03/2032		800 000,00
MORGAN ST 01/03/2032	700 000,00	700 000,00
NATIXIS 10/03/32	800 000,00	800 000,00
MORGAN ST 28/06/2032		450 000,00
MORGAN ST 27/09/2030		500 000,00
BOA 23/12/2031		800 000,00
MORGAN ST 13/01/2031	700 000,00	
BOA 14/08/2031	600 000,00	
BOA 18/11/2030	600 000,00	
MORGAN ST 17/10/2030	600 000,00	
NATIXIS 09/04/2032	800 000,00	
NATIXIS 08/05/2028	600 000,00	
NATIXIS 11/5/2028	600 000,00	
BOA 19/05/2028	600 000,00	
NATIXIS 18/08/25	700 000,00	
NATIXIS 12/04/27	750 000,00	
JPMORGAN 26/12/23	750 000,00	
Autres engagements		

#### COMPTE DE RESULTAT AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 456,02	744,20
Produits sur actions et valeurs assimilées	483 301,21	506 159,06
Produits sur obligations et valeurs assimilées	318 850,00	17 500,00
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	15 966,04	2 602,22
Produits sur instruments financiers à terme	671 149,30	14 854,23
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	I 505 722,57	541 859,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	5 617,44	1 795,44
Charges sur instruments financiers à terme	273 879,84	
Charges sur dettes financières	1 461,11	3 950,44
Autres charges financières		
TOTAL (2)	280 958,39	5 745,88
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 224 764,18	536 113,83
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	411 228,21	317 603,63
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	813 535,97	218 510,20
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	46 248,03	17 838,77
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (I - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	859 784,00	236 348,97

#### **ANNEXES COMPTABLES**

#### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

#### I) - Description des méthodes de valorisation des instruments financiers :

♦ Les instruments de type « actions et assimilées » négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évalués sur la base du dernier cours de clôture connu de leur marché principal.

Sources: Thomson Reuters/Six-Telekurs/Bloomberg.

Les actions non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste.

- ♦ Les obligations et valeurs assimilées sont valorisées en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché pour les fonds et au Bid pour les mandats. Les prix sont issu soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. La Société de gestion définit plusieurs sources de cours avec un degré de priorité afin de réduire les cas d'absence de cours remontés par le valorisateur, la source prioritaire étant le prix Bloomberg BGN. La liste des contributeurs retenus par ordre de priorité : BGN/CBBT
- ♦ Les obligations non cotées, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur juste valeur. La société de gestion retient le coût de l'investissement lui-même ou le prix d'un nouvel investissement significatif réalisé avec un tiers indépendant dans des conditions normales de marché, sauf en cas de dépréciation manifeste. Cette évaluation s'appuie sur des données de marché observables, sur des contributions de contreparties voire sur des données à dire d'expert pour les placements privés sans aucune liquidité.
- Les Titres de Créances Négociables
- Les TCN souverains et les BTAN sont valorisées en Mark-to-Market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu de Bloomberg. La liste des contributeurs retenus: BGN/CBBT.
- Pour les fonds monétaires valorisés en j, les titres sont valorisés sur la base d'un prix milieu de marché retenu à 12h30. La liste des contributeurs retenus par priorité est : CBBT/BGN.
- Les autres titres de créances négociables (NECP, ECP, bons des institutions financières, BMTN, NMTN...) sont évalués à partir de courbes de taux ajustées de marges représentatives des risques émetteurs (spread) à date de valorisation.

Celles-ci sont déterminées à partir de données observables disponibles sur les plates-formes d'échanges électroniques (ECPX Bloomberg) ou via des courtiers.

- Pour les TCN à taux fixe non cotés : le taux de rendement est déterminé par application d'une courbe de taux corrigé d'une marge représentative du risque émetteur pour la maturité du titre. Les courbes de taux utilisées sont des courbes indexées sur des taux du marché monétaires comme l'€STR ou l'Euribor 3 mois et dépendent des caractéristiques du titre.
- Pour les TCN à taux variables ou révisables non cotés, la valorisation se fait par application d'un spread représentatif du risque de l'émetteur pour la maturité concernée. Le spread se calcule par rapport au taux d'indexation du titre, en général €STR ou EURIBOR 3 mois. Les spreads sont mis à jour quotidiennement à partir des informations en provenance des émetteurs ou des intermédiaires de marché (par exemple via ECPX).
- ♦ Les parts ou actions d'OPC

Les OPC inscrits à l'actif du fonds sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue le jour du calcul de sa valeur liquidative.

♦ Les Trackers (ETF, ETC,...)

Les trackers sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, au cours de clôture de la place principale. Source : Bloomberg/CACEIS.

♦ Les instruments financiers à terme listés

Les opérations à terme fermes et conditionnelles listés sont valorisées au cours de compensation de la veille du jour de valorisation ou à défaut sur la base du dernier cours connu. Source : Bloomberg/CACEIS.

♦ Les instruments financiers à terme négociés de gré à gré :

Le change à terme est valorisé au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte de l'amortissement du report/déport, calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Autres instruments financiers à terme négociés de gré à gré : sont évalués à leur valeur de marché par recours à des modèles financiers calculée par le valorisateur ou

les contreparties sous le contrôle et la responsabilité de la Société de gestion.

♦ Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire ajustés des intérêts courus. Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté ou lorsqu'un cours est estimé comme étant non représentatif de la valeur de marché sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la Société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres ou le cours ASSFI Six-Telekurs pour le fonds investis directement sur les actions de la zone Asie.

Présentation comptable du hors bilan :

Les engagements à terme fermes sont évalués à leur valeur de marché.

Les engagements à terme conditionnels sont traduits en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur échanges financiers sont enregistrés à la valeur nominale.

#### Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP;
- des commissions de mouvement facturées au FCP.

Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter au document d'informations clés pour l'investisseur.

Frais facturés au FCP - Part P	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2.10% TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.

Frais facturés au FCP – Part I	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	I,10% TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.

Frais facturés au FCP - Part R	Assiette	Taux barème
Frais de gestion et frais de gestion externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2,20% TTC maximum
Frais de gestion indirects (frais de gestion et commissions)	Actif net	Néant*
Prestataire percevant des commissions de mouvement : - Société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> Compte tenu du fait que l'OPCVM n'est pas investi à plus de 20% en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement, l'impact des frais et commissions indirects n'est pas pris en compte, dans le total des frais courants du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ni dans le total des frais affiché, dans le prospectus.

#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I	Capitalisation	Capitalisation
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P	Capitalisation	Capitalisation
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R	Capitalisation	Capitalisation

#### 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 en EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	15 969 152,93	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 635 011,67	17 208 511,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 563 394,03	-607 759,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	674 142,06	812 617,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-940 609,19	-547 162,30
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	462 894,16	2 188 105,58
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 433 480,96	-2 161 800,71
Frais de transactions	-2 332,65	-32 736,28
Différences de change	10 552,98	
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 075 645,10	-572 036,07
Différence d'estimation exercice N	1 503 609,03	-572 036,07
Différence d'estimation exercice N-I	572 036,07	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	503 124,88	-537 096,94
Différence d'estimation exercice N	-33 972,06	-537 096,94
Différence d'estimation exercice N-I	537 096,94	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	813 535,97	218 510,20
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	22 204 242,92	15 969 152,93

#### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

# 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 435 140,10	6,46
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 003 600,00	4,52
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 235 420,00	23,58
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	7 674 160,10	34,56
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Autres	10 299 996,23	46,39
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	10 299 996,23	46,39
AUTRES OPÉRATIONS		
Autres	11 600 000,00	52,24
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	11 600 000,00	52,24

## 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	6 103 910,10	27,49			I 570 250,00	7,07		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							2 227 513,46	10,03
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(*)}$

	< 3 mois	%	]3 mois - I an]	%	]I - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					868 490,10	3,91	I 979 440,00	8,91	4 826 230,00	21,74
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	2 227 513,46	10,03								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

<sup>(\*)</sup> Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

# 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I	Devise I Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

#### 3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	16 580,94
	Collatéraux	990 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		I 006 580,94
DETTES		
	Rachats à payer	424,88
	Frais de gestion fixe	107 359,96
	Collatéraux	280 000,00
	Autres dettes	2,80
TOTAL DES DETTES		387 787,64
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		618 793,30

#### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I		
Parts souscrites durant l'exercice	8 978,500	1 010 709,75
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	8 978,500	1 010 709,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 980,500	
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P		
Parts souscrites durant l'exercice	71 643,127	7 208 956,56
Parts rachetées durant l'exercice	-45 309,434	-4 562 535,15
Solde net des souscriptions/rachats	26 333,693	2 646 421,41
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	193 823,426	
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R		
Parts souscrites durant l'exercice	3 766,831	415 345,36
Parts rachetées durant l'exercice	-7,589	-858,88
Solde net des souscriptions/rachats	3 759,242	414 486,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 708,481	

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

#### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 680,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	400 993,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 554,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Rétrocessions des frais de gestion	

#### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

## 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

#### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

## 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

## 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			303 511,04
Instruments financiers à terme	FR0007045109	FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	303 511,04
Total des titres du groupe			303 511,04

#### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	859 784,00	236 348,97
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	859 784,00	236 348,97

	29/12/2023	30/12/2022
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	48 600,45	-0,06
Total	48 600,45	-0,06

	29/12/2023	30/12/2022
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	790 615,56	236 535,74
Total	790 615,56	236 535,74

	29/12/2023	30/12/2022
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	20 567,99	-186,71
Total	20 567,99	-186,71

# Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 300 909,33	12 105,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-1 300 909,33	12 105,03

	29/12/2023	30/12/2022
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-61 536,17	-2,41
Total	-61 536,17	-2,41

	29/12/2023	30/12/2022
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 207 174,64	13 253,50
Total	-1 207 174,64	13 253,50

	29/12/2023	30/12/2022
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-32 198,52	-1 146,06
Total	-32 198,52	-1 146,06

# 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	15 969 152,93	22 204 242,92
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I en EUR		
Actif net	208,58	I 058 840,53
Nombre de titres	2,000	8 980,500
Valeur liquidative unitaire	104,29	117,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,20	-6,85
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,03	5,41
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P en EUR		
Actif net	15 870 146,98	20 596 357,98
Nombre de titres	167 489,733	193 823,426
Valeur liquidative unitaire	94,75	106,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,07	-6,22
Capitalisation unitaire sur résultat	1,41	4,07
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R en EUR		
Actif net	98 797,37	549 044,41
Nombre de titres	949,239	4 708,481
Valeur liquidative unitaire	104,08	116,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,20	-6,83
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,19	4,36

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FINLANDE				
NORDEA BANK ABP	EUR	47 560	533 908,56	2,40
TOTAL FINLANDE			533 908,56	2,40
FRANCE				
AMUNDI	EUR	7 049	434 218,40	1,96
AXA	EUR	17 388	512 772,12	2,31
BNP PARIBAS	EUR	13 530	846 842,70	3,81
BOUYGUES	EUR	13 984	477 134,08	2,15
CREDIT AGRICOLE	EUR	77 45 1	995 400,25	4,49
DANONE	EUR	8 050	472 374,00	2,13
ENGIE SA-PF-2025	EUR	25 507	406 020,43	1,82
EUROAPI SASU	EUR	1	5,73	
MICHELIN (CGDE)	EUR	14 273	463 301,58	2,08
ORANGE	EUR	44 632	459 888,13	2,07
SAINT-GOBAIN	EUR	7 902	526 747,32	2,38
SANOFI	EUR	4 908	440 542,08	1,98
SOCIETE GENERALE SA	EUR	27 472	660 014,80	2,97
TOTALENERGIES SE	EUR	16 879	1 039 746,40	4,69
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	15 342	438 167,52	1,97
VINCI SA	EUR	4 753	540 416,10	2,44
TOTAL FRANCE			8 713 591,64	39,25
ITALIE				
FERRARI NV	EUR	386	117 807,20	0,53
TOTAL ITALIE			117 807,20	0,53
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	57	66 496,20	0,30
AIRBUS SE	EUR	808	112 942,24	0,51
ASR NEDERLAND NV	EUR	10 287	439 254,90	1,98
BNP PAR ISSUANCE BV (CAC 40 INDEX) WR 19-01-24	EUR	8 150	125 795,25	0,57
NN GROUP NV	EUR	5 949	212 676,75	0,95
RANDSTAD N.V.	EUR	9 742	552 566,24	2,49
STELLANTIS NV	EUR	25 494	539 198,10	2,43
TOTAL PAYS-BAS			2 048 929,68	9,23
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			11 414 237,08	51,41
TOTAL Actions et valeurs assimilées			11 414 237,08	51,41
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
CITIGROUP GLOBAL MKTS 8.15% 08-12-33	EUR	1 000 000	1 044 310,00	4,70
JPMORGAN CHASE BANK N A ZCP 21-07-25 CV	EUR	900 000	868 490,10	3,91
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 30-12-31	EUR	750 000	750 000,00	3,38
TOTAL ETATS-UNIS			2 662 800,10	11,99

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
NATIXIS STRUCTURED ISSUANCE ZCP 22-08-33	EUR	700 000	719 530,00	3,24
TOTAL LUXEMBOURG			719 530,00	3,24
PAYS-BAS				
BBVA GLOBAL MKTS BV ZCP 31-05-28	EUR	800 000	921 440,00	4,15
TOTAL PAYS-BAS			921 440,00	4,15
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK ZCP 28-02-28	EUR	1 000 000	1 058 000,00	4,76
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH AUTRE V+0.0% 15-09- 31 RCB	EUR	500 000	566 650,00	2,56
MORGAN STANLEY AND CO INTL AUTRE V 23-06-32 CV	EUR	1 000 000	1 003 600,00	4,52
MORGAN STANLEY INTL ZCP 26-07-32	EUR	700 000	742 140,00	3,34
TOTAL ROYAUME-UNI			3 370 390,00	15,18
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 674 160,10	34,56
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			7 674 160,10	34,56
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays FRANCE				
FEDERAL SUPPORT MONETAIR SI	EUR	28	303 511,04	1,36
TOTAL FRANCE			303 511,04	1,36
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			303 511,04	1,36
TOTAL Organismes de placement collectif			303 511,04	1,36
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
BOA 14/08/2031	EUR	600 000	59 086,25	0,27
BOA 18/11/2030	EUR	600 000	40 592,82	0,19
BOA 19/05/2028	EUR	600 000	50 358,31	0,22
JPMORGAN 26/12/23	EUR	750 000	-3 629,39	-0,02
JPMORGAN 29/11/2024	EUR	2 000 000	-151 543,97	-0,68
JPMORGAN 29/11/2024	EUR	8 299 996,23	-817 436,08	-3,69
MORGAN ST 01/03/2032	EUR	700 000	82 950,00	0,37
MORGAN ST 12/01/2032	EUR	500 000	67 800,00	0,31
MORGAN ST 12/01/2032	EUR	500 000	54 800,00	0,25
MORGAN ST 12/01/2032	EUR	500 000	49 900,00	0,22
MORGAN ST 12/01/2032	EUR	500 000	31 600,00	0,15
MORGAN ST 13/01/2031	EUR	700 000	11 760,00	0,06
MORGAN ST 14/01/2032	EUR	800 000	97 760,00	0,44
MORGAN ST 17/10/2030	EUR	600 000	40 320,00	0,18
NATIXIS 08/05/2028	EUR	600 000	39 000,00	0,18
NATIXIS 09/04/2032	EUR	800 000	124 640,00	0,56
NATIXIS 10/03/32	EUR	800 000	127 200,00	0,57
NATIXIS 11/5/2028	EUR	600 000	41 580,00	0,18
NATIXIS 12/04/27	EUR	750 000	600,00	
NATIXIS 18/08/25	EUR	700 000	18 690,00	0,09
TOTAL Autres swaps			-33 972,06	-0,15
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-33 972,06	-0,15
TOTAL Instrument financier à terme			-33 972,06	-0,15

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			I 006 580,94	4,53
Dettes			-387 787,64	-1,74
Comptes financiers			2 227 513,46	10,03
Actif net			22 204 242,92	100,00

Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES I	EUR	8 980,500	117,90
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES P	EUR	193 823,426	106,26
Part PREMIUM SELECTION STRUCTURES R	EUR	4 708,481	116,60